

ALLO GRANDS PARENTS

01 45 44 34 93

Grands-parents, vous vous posez toutes sortes de questions concernant votre rôle, votre place auprès de vos enfants et petits-enfants ?

Appelez-nous !

Vous y trouverez une écoute bienveillante, anonyme et confidentielle, assurée par des professionnels de la famille (psychologue, conseillère conjugale, juriste, médiatrice...).

Cette ligne est également ouverte aux parents qui s'interrogent sur des relations familiales tendues.

Un entretien en face à face, dans nos bureaux, peut vous être proposé ainsi qu'une médiation intergénérationnelle.

Surtout, ne restez pas isolés !

Les professionnels de l'EGPE sont là pour vous aider et répondre à vos inquiétudes.



Lien entre les générations

Ecole des Grands-
Parents Européens
12 rue Chomel
PARIS 7ème

www.egpe.org
egpe@wanadoo.fr

Quelques exemples d'appels :

Un couple de grands-parents :

" Depuis le divorce de notre fils, nous ne voyons plus nos petits-enfants et cela nous attriste beaucoup..."

Un autre couple de grands-parents :

"Nous ne sommes pas d'accord avec les méthodes éducatives de notre gendre. Que faire ? Que dire ?"

Une grand-mère :

"Ma fille unique a eu une fille, aujourd'hui âgée de 18 mois. Je ne l'ai vue que deux fois. Ma fille esquivé toutes les possibilités de rencontre que je lui propose. Je ne comprends pas son comportement..."

Un grand-père :

"Nous ne voyons plus nos 2 petits enfants depuis 1an. Sans raison. Nous avons des droits tout de même ! Nous sommes prêts à aller en justice.

Une jeune mère :

"J'ai très peur que ma belle-mère, très intrusive, soit trop envahissante avec notre bébé. Quels sont ses droits en tant que grand-mère ?"

Face à vos questions, nos professionnels vous écoutent et vous accompagnent pour :

- Exprimer vos soucis actuels et clarifier cette situation difficile,
- Vous permettre de sortir du cycle répétitif de l'accusation-justification-revendication,
- Renforcer votre capacité à redevenir acteur de votre propre histoire.